

AFGHANISTAN

Les civils et les combattants capturés doivent être protégés

Index AI : ASA 11/013/01

Depuis les attaques du 11 septembre, Amnesty International a répété que l'heure n'était pas à la vengeance mais à la justice. L'organisation a déclaré aujourd'hui (lundi 8 octobre) : « Maintenant que les États-Unis et le Royaume-Uni ont lancé des attaques militaires ciblées contre l'Afghanistan, leurs forces et leurs opposants taliban doivent veiller à ce que les droits humains et les règles et principes gouvernant les conflits armés internationaux soient pleinement respectés ».

« Les deux parties doivent en particulier prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les civils. Les groupes vulnérables, telles que les femmes et les membres des minorités ethniques, ne doivent pas être soumis à des atteintes supplémentaires à leurs droits fondamentaux. Les combattants capturés doivent être traités comme des prisonniers de guerre tel que prévu par la Troisième Convention de Genève. »

L'Alliance du Nord, regroupement de forces afghanes, aurait lancé parallèlement aux attaques aériennes des États-Unis et du Royaume-Uni des attaques militaires contre les forces des taliban, auxquelles elle s'oppose depuis 1996. « Les deux parties se sont rendues coupables de graves atteintes aux droits humains dans le cadre de ce conflit, a indiqué Amnesty International. Nous les appelons à pleinement respecter les droits humains et le droit international humanitaire. »

Toute personne soupçonnée d'avoir pris part aux attentats du 11 septembre 2001 qui serait capturée lors de cette action militaire devra être jugée équitablement, sans être passible de la peine de mort.

Les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Afghanistan sont parties aux Conventions de Genève de 1949. Les Conventions, ainsi que leurs deux Protocoles de 1977 et d'autres traités internationaux constituent le droit international humanitaire, qui porte également le nom de lois de la guerre.

Tous les États voisins de l'Afghanistan devraient

immédiatement ouvrir leurs frontières aux réfugiés afghans et leur offrir protection et assistance humanitaire, avec le soutien de la communauté internationale.

« Nous nous félicitons que plusieurs pays se soient engagés à fournir protection et assistance aux Afghans qui ont un besoin urgent d'aide, notamment ceux qui sont déplacés. Nous demandons cependant à la communauté internationale dans son ensemble d'intensifier ses efforts pour faire face à l'urgence humanitaire en Afghanistan et dans les pays voisins, qui hébergent déjà à eux seuls la plus grande population de réfugiés du monde », a conclu l'organisation _

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>